

Code de vie de l'école Albert-Schweitzer



Notre code de vie doit être respecté lors de toutes les activités scolaires notamment à l'école, dans la cour d'école, au service de garde, dans l'autobus et lors des sorties éducatives. Tu dois aussi respecter notre code de vie lorsque tu utilises les plates-formes numériques et réseaux sociaux mis à ta disposition. L'utilisation que tu fais des réseaux sociaux peut avoir un impact sur tes relations à l'école.

2024-2025

J'APPLIQUE LES RÈGLES SUIVANTES

RÈGLE 1 JE RESPECTE LES AUTRES

Pour vivre dans un climat agréable, sain et sécuritaire, j'adopte les comportements suivants :

- a) Je suis poli(e) dans mon langage, dans mes gestes et dans mon attitude;
- b) Je règle mes conflits de façon pacifique et je demande de l'aide lorsque nécessaire;
- c) Je respecte les interventions des adultes et je collabore avec l'intervenant.

EN TOUT TEMPS, l'intimidation ou la cyberintimidation, les menaces, la violence physique ou verbale ne sont pas acceptées. Lors de ces situations, le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation sera appliqué par l'équipe-école.

RÈGLE 2 JE RESPECTE MON ENVIRONNEMENT

Pour m'assurer que mon école et mon milieu restent propres et accueillants :

- a) Je prends soin du mobilier et du matériel scolaire;
- b) Je garde mon école propre;
- c) Je porte des souliers propres à l'intérieur de l'école.

RÈGLE 3 JE PORTE UNE TENUE APPROPRIÉE À L'ÉCOLE

Parce que je suis dans une école, qui est un milieu d'éducation :

- a) Je porte des vêtements décents, sans messages violents et adaptés à la température extérieure et aux activités de la journée (entre autres les souliers);
- b) Je porte la casquette et le chapeau seulement à l'extérieur et je le/la laisse à mon crochet;
- c) Je porte un chandail qui couvre mon ventre en tout temps. J'ai une jupe, un short ou un pantalon qui a une longueur raisonnable.

RÈGLE 4 JE CIRCULE ET J'AGIS DE MANIÈRE APPROPRIÉE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Pour favoriser un climat d'apprentissage calme et assurer ma sécurité ainsi que celle des autres :

- a) J'entre et je sors toujours par les portes arrière de l'école. Si je suis en retard, j'entre par la porte principale et je me présente au secrétariat;
- b) Au son de la cloche, je cesse immédiatement de jouer et je prends mon rang calmement;
- c) Je marche calmement dans les corridors en tout temps;
- d) J'évite la perte de temps et je m'assure de suivre de près mon groupe lors des déplacements dans l'école;
- e) Je me rends aux toilettes avec la permission d'un adulte (sans perdre de temps);
- f) Je ne circule pas avec ma bicyclette, ma trottinette ou mes patins à roues alignées sur le terrain de l'école;
- g) Je n'ai pas la permission de retourner dans ma classe après les heures de cours (*nous vous rappelons que le personnel du service de garde n'est pas autorisé à déverrouiller les portes de classe après les heures de classe*);
- h) Je ne lance pas d'objets pouvant être dangereux (neige, roche, sable ...);
- i) Je demande l'autorisation du surveillant pour quitter la cour de récréation et je joue aux endroits autorisés;
- j) Les cartes de tous les genres (Pokémon ou autres), appareils photo, baladeurs, jeux électroniques et jouets de la maison sont interdits à l'école;

- k) Si je ne suis pas inscrit au service de garde, je suis autorisé(e) à être dans la cour à partir de 8 h 10 le matin et de 12 h 55 au dîner et je dois quitter à la fin des classes;
- l) Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.), ordinateur ou appareil photo est interdite dans les locaux de classes (incluant les gymnases) où sont dispensés les cours, sauf dans les cas suivants :
- lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant;
 - si l'état de santé d'un élève le requiert*;
 - si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le requièrent*.

** Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.*

En cas de non-respect de ces règles, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et celui-ci sera rendu à la fin de la journée. En cas de récidive la direction de l'école pourrait demander aux parents de l'élève de venir chercher l'appareil à l'école.

POUR ASSURER MA RÉUSSITE ET BIEN PROGRESSER DANS MES APPRENTISSAGES

- a) Je suis présent chaque jour de classe à moins que mes parents motivent et informent l'école de mon absence;
- b) J'arrive à l'heure à l'école, car les retards viennent déranger l'enseignement qui se déroule en classe. Tout retard doit être motivé par mes parents;
- c) Toutes absences répétées peuvent nuire à mon rendement scolaire.

****Pour une absence due à un voyage ou à la participation à une activité personnelle, les enseignantes et enseignants ne sont pas tenus de remettre le plan de travail à l'avance.**

DANS LE BUT D'ÊTRE EN SANTÉ ET DE MIEUX SOUTENIR MON ATTENTION

- a) Je consomme préférablement des collations saines;
- b) La gomme à mâcher, les friandises, le chocolat, les croustilles et les boissons gazeuses sont non recommandés.

CONSÉQUENCES AGRÉABLES

Lorsque **tu respectes** le code de vie :

- Tu es fier(e) de toi et tu reconnais tes efforts;
- Tu es félicité(e) par les adultes et les autres élèves qui t'entourent et tu gagnes leur confiance et respect;
- Tu vis en harmonie et le climat de l'école est

agréable et sécuritaire;

- Tu te fais des amis. Tu peux rester avec ton groupe;
- Tu contribues à faire vivre plus rapidement une activité de valorisation à tous les élèves de l'école.

INTERVENTIONS POSITIVES

Billets bleus

Je reçois un billet bleu lorsque je respecte les règles de manière exemplaire, lorsque je vis en harmonie, lorsqu'on veut me féliciter et que je suis fier/fière de moi et que je peux assumer certaines responsabilités que me confie mon enseignant ou mon enseignante.

Les billets bleus sont donnés par les intervenants de l'école et doivent être signés par les parents;

Ils sont par la suite compilés afin d'atteindre la cible pour une activité de valorisation pour l'école.

* Exemple du billet bleu :

	
Nom de l'élève :	_____
N° groupe :	_____ Date: _____
« BRAVO! POUR TA BONNE ACTION »	
<input type="checkbox"/> Je respecte les autres	
<input type="checkbox"/> Je respecte mon environnement	
<input type="checkbox"/> Je circule et j'agis de manière appropriée	
<input type="checkbox"/> Je suis ponctuel(le) et assidu(e)	
<input type="checkbox"/> Autre: _____ _____ _____	
Signature de l'émetteur :	_____
Signature du parent :	_____

À notre école, nous distinguons deux types d'écarts de conduite : **les écarts de conduite mineurs et majeurs**. À chacun de ces types correspond une procédure d'intervention éducative responsabilisante. La distinction entre les deux types fait référence à la gravité des gestes posés. **Les interventions varient selon la nature de l'écart de conduite, sa gravité et la fréquence observée chez l'élève**. Tes parents seront informés de la situation.

CLASSIFICATION DES ÉCARTS DE CONDUITE	
Écarts mineurs : Billet jaune	Écarts majeurs : Fiche de signalement et/ou lien vers le plan de lutte
<ul style="list-style-type: none"> • Sont de faible intensité. • Nuisent personnellement à l'élève ou à quelques élèves autour de lui. • Ne nuisent pas significativement au fonctionnement de l'activité ou à l'apprentissage de tous les élèves. • Ne menacent ni la sécurité, ni l'intégrité de l'élève ou celle des autres élèves. <p>Par exemple, l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • N'a pas son matériel. • Brise son matériel ou celui des autres élèves. • N'écoute pas la personne qui parle, est inattentif. • Ne fait pas ou refuse d'effectuer le travail demandé en classe. • N'a pas la tenue vestimentaire requise- • Argumente. • Contact physique mineur inapproprié (pousse, bouscule, se tiraille, etc.). • Parle quand il ne faut pas. • Utilise un langage inapproprié. • Lance des objets (papier, efface, etc.) • Fait des bruits inappropriés. • Court dans le corridor. • Crie ou parle fort. • Se déplace sans autorisation. • Répond avec impolitesse à un adulte ou un élève. • Sort du terrain de l'école sans permission. • Laisse ses déchets par terre. • Laisse trainer son matériel ou ses effets personnels. • Arrive en retard. • Ne prend pas son rang adéquatement. • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sont de haute intensité. • Nuisent significativement au fonctionnement de l'activité ou à l'apprentissage de tous les élèves. • Constituent un acte dangereux, illégal, qui menace l'intégrité ou la sécurité de l'élève ou celle des autres élèves. • Sont des comportements perturbateurs mineurs qui perdurent ou s'intensifient dans le temps malgré diverses interventions réalisées. <p>Par exemple, l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répond avec impolitesse à un adulte ou à un autre élève. • Intimide (geste, paroles, attitude) *. • Refuse de collaborer de façon persistante. • Se moque, rabaisse ou dénigre les autres. • Se bagarre*. • Fait toute action avec l'intention de blesser physiquement un autre élève ou un adulte (frappe, mord, pousse, donne des coups de pied ou de poing, etc.). • Fait du vandalisme (graffiti, brise le matériel de l'école ou de la communauté). • Colère incontrôlée. • Commet un geste déplacé. • Lance des objets dangereux. • Vole. • Est en possession d'objets dangereux. • Fugue du terrain de l'école. • Etc. <p>* Plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école</p>
<p>Qui gère les comportements mineurs? Les comportements mineurs sont gérés où ils se produisent par l'adulte responsable en collaboration avec le titulaire.</p>	<p>Qui gère les comportements majeurs? Les comportements majeurs peuvent entraîner un retrait de l'élève. Ils sont gérés par l'adulte responsable, le soutien des services complémentaires ou la direction.</p>

AUTRES CONSÉQUENCES

Lorsque **tu ne respectes pas** le code de vie, voici des exemples qui pourraient être appliquées :

- Accompagner le surveillant de récréation (récréation guidée).
- Avoir un usage limité ou restreint du matériel ou de l'espace.
- Être en retrait ou être changé de place.
- Être suspendu à l'interne ou à l'externe.
- Faire un geste de réparation.
- Laver ou réparer le matériel endommagé.
- Offrir ses excuses.
- Participer à des ateliers d'habiletés sociales.
- Participer à une résolution de conflits ou une médiation (pas en cas d'intimidation).
- Perdre un droit ou un privilège.
- Pratiquer les comportements attendus (marcher dans le corridor, prendre son rang, chuchoter, etc.).
- Recevoir un avertissement verbal.
- Reformuler son message.
- Rembourser les dommages causés ou effectuer des travaux communautaires pour compenser les dommages causés.
- Remplir une fiche de réflexion ou exécuter un travail de recherche, à faire signer par les parents.
- Rencontrer un policier.
- Reprendre le temps perdu.
- S'attribuer une conséquence.
- Se faire confisquer un objet.
- Toute autre conséquence logique naturelle et éducative.

INTERVENTIONS en cas d'écart de conduite mineur

En cas de non-respect d'une des règles de l'école, un adulte significatif inscrira à mon agenda l'intervention qui a été faite. Je dois faire parapher l'intervention par mes parents.

INTERVENTIONS en cas d'écart de conduite majeur

Lorsque je pose un geste qui va à l'encontre du code de vie de l'école et qui exige une intervention soutenue (ex. : bagarre, gestes de violences physiques ou verbales, menaces, etc.) l'adulte responsable, la technicienne ou le technicien en éducation spécialisée ou la direction assurera le suivi et communiquera avec mes parents.

En cas d'intervention majeure, chaque situation sera analysée pour nous assurer que les interventions soient faites en fonction de la gravité du geste.

***N.B. Tout geste ou comportement jugé répréhensible, grave ou qui se manifeste de manière répétitive peut être sanctionné par la direction (se référer au Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation de l'école Albert-Schweitzer).

J'ai pris connaissance de mon Code de vie à l'école Albert-Schweitzer et je m'engage à appliquer et respecter les règles de l'école.

Ma signature : _____

Signature de mes parents : _____

Commentaires 1^{ère} étape :

Commentaires 2[°] étape :

Commentaires 3[°] étape :